

Monsieur le ministre de l'Éducation
nationale et de la Jeunesse
Ministère de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP07

Pernes, le 6 décembre 2025

Monsieur le Ministre,

Le 4 décembre 2025, vous avez annoncé devant le Conseil Supérieur de l'Éducation la fin de l'obligation de mise en place en collège des groupes de besoin en Français et Mathématiques en sixième et cinquième. Je profite de cette déclaration pour vous interpeler sur la situation des enseignements des Sciences et de la Technologie au collège dans notre pays.

Afin de ne pas alourdir mon propos, je joins à ce courrier les deux lettres que nous avons adressées à vos prédécesseures, Mesdames BELLOUBET et BORNE, laissées sans réponse, du fait, je suppose, de la brièveté de leur mission. En résumé, nous y décrivions les dégradations successives qu'a subi l'enseignement technologique au collège durant sa courte existence, puisque apparu en 1984. Des dégradations telles qui font qu'aujourd'hui il nous est très difficile d'enseigner sereinement notre discipline, pourtant essentielle en ce siècle de la 4ème Révolution Industrielle, celle de l'Intelligence Artificielle, et de la relance vitale de l'industrialisation en France.

Je ne reviendrai ici que sur les deux dernières réformes ayant porté préjudice à la Technologie au collège.

Le 12 janvier 2023, Monsieur le ministre NDIAYE annonçait la suppression de la Technologie en classe de sixième, afin d'installer des groupes de soutien en Français et Mathématiques en classe de sixième. Face aux protestations des syndicats, des associations de professeurs et en réponse à Madame la sénatrice Monique DE MARCO, Monsieur le ministre déclara devant la représentation nationale, je cite :

« [...] Pour assurer ces sessions [de soutien ou d'approfondissement en Français et Mathématiques], sans alourdir les horaires de classe des élèves de sixième, nous allons concentrer l'enseignement de technologie sur les classes de cinquième, de quatrième et de troisième.

Dans ce cadre, la technologie sera confortée, madame la sénatrice. Je suis donc très clair : il n'y a ni suppression de la technologie au collège ni relégation de cette discipline.

Au contraire, nous devons faire en sorte que cette discipline soit revalorisée, afin qu'elle suscite des vocations pour le numérique, pour les sciences de l'ingénieur et pour la voie professionnelle et qu'elle participe à l'équilibre entre filles et garçons.

Concernant les professeurs de technologie, leurs situations personnelles seront préservées et ils bénéficieront, en vue de l'adaptation des programmes de cinquième, de quatrième et de troisième, d'une formation que je souhaite diplômante pour l'année 2023-2024.

Tout cela est actuellement discuté avec les associations de professeurs de technologie. C'est à ces conditions que nous allons améliorer le niveau de nos élèves, et c'est aussi à cette condition que la technologie verra sa place confortée au collège. Car telle est bien mon intention ».

Le 5 octobre 2023, Monsieur le ministre ATTAL mettait en place le plan « Choc des Savoirs » instaurant les groupes de niveaux, puis de besoin en sixième ET cinquième en Français et Mathématiques, sans revenir sur la suppression de la Technologie en sixième dont l'emploi du temps hebdomadaire s'est vu amputé d'une heure.

La mise en place de ces groupes se faisant quasiment sur fonds propres, les collèges qui disposaient encore de groupes allégés en Technologie ont été obligés de les supprimer pour financer ce dispositif.

Au final, ces deux réformes nous ont amené à cette situation :

- La « revalorisation » de notre discipline s'est traduite par une nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves avec la suppression des groupes en Sciences et Technologie, quand ceux-ci existaient encore.
- La situation des professeurs de Technologie, en partie préservée à la rentrée 2023, ne l'a plus été dès la rentrée 2024 du fait de suppressions partielles ou totales de postes de chaire.
- Les seules concertations avec les associations de professeurs se sont résumées à deux rencontres à la DGESCO pour présentation des projets de nouveaux programmes de Sciences et Technologie au cycle 3 et de Technologie au cycle 4. Présentations durant lesquelles nous avons émis de nombreuses remarques, qui n'ont pas été suivies.
- La "formation diplômante" promise par M. NDIAYE. requalifiée en "formation qualifiante" par la DGESCO avec promesse de soutien des universités est réduite à une formation par nos pairs, la majorité du temps en visioconférence, sur notre temps libre. Or, la Technologie, discipline axée sur l'étude, l'usage et la maîtrise des objets et systèmes techniques nécessite, plus qu'aucune autre, des temps de formation en présentiel.
- Le nouveau programme du cycle 4 impose du matériel que le ministère n'a pas voulu prendre en charge et que les conseils départementaux n'ont plus les moyens de financer.
- Dans ces conditions, il est impossible d'améliorer le niveau des élèves et de conforter la place de la Technologie au collège.

Suite à ce bilan, je me permets de vous demander :

- Une année blanche entre deux cycles dans une discipline permet-elle aux élèves de progresser dans celle-ci ? Sachant que cette même discipline permet aux élèves, au travers de leurs recherches et de leurs expérimentations, de pratiquer autrement la langue et les mathématiques, est-il judicieux de la dénigrer à ce point ?
- Des disciplines expérimentales comme les Sciences ou la Technologie peuvent-elles être enseignées efficacement face à des groupes classes de plus de 25, voire 30 élèves ?
- Les niveaux des élèves français en matière de sciences, de littératie numérique et pensée informatique et d'usage des technologies d'information et de communication, révélés par les enquêtes TIMSS et ICILS sont-ils satisfaisants ? Ces deux enquêtes ont-elles moins d'importance que celle de PISA ?

- Quelle discipline est la mieux armée pour améliorer le niveau de nos élèves dans ces domaines ? Quelles seraient, d'après vous, les conditions optimales pour mener cette mission ?
- Au XXI^e siècle, siècle entre autres de la 4^e Révolution industrielle, celle de l'Intelligence artificielle et des objets connectés, et des défis technologiques pour un avenir durable, la France a-t-elle et aura-t-elle les moyens humains de rivaliser avec les autres puissances économiques, industrielles, voire militaires ? Les aura-t-elle en se concentrant essentiellement sur les capacités de ses enfants dans la maîtrise de leur langue natale et des mathématiques ?
- Où en est le plan « Stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027 » ?
- Enfin, suite à cette longue agonie visiblement programmée de leur discipline de plus en plus ressentie par les professeurs de Technologie, pouvez-vous nous annoncer, si tel est le cas, la date de la disparition de notre enseignement dans les collèges français ?

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour l'association de professeurs de
Technologie PAGESTEC,
son président, Xavier HERBAUX

